

**Les Matelles** C'est une vocation pour les Matelles d'être en tête : Chef-lieu de canton, capitale politique de la *République* de Montferrand, centre commercial et religieux, verrou fortifié stratégique, haut lieu de la préhistoire et, selon toute apparence, club de vacances des dinosaures... De quoi attraper la grosse tête. Et pourtant, les Matellois s'enorgueillissent plutôt d'accueillir des écrivains.

## Un chef-lieu, une capitale, une république

Les Matelles, c'est un Chef-lieu de Canton. Autant dire une capitale ! Avec ses attributs administratifs dont le plus connu du public est la Perception des Impôts... Mais on comprend aussi, en regardant ce gros village, qu'il est, depuis bien longtemps, un lieu d'importance : épais remparts, solides tours, maisons nombreuses et serrées nous parlent du Moyen-âge, du temps où la commune était un verrou stratégique important dans la plaine au pied du Château de Montferrand.

L'historien Segondy, qui a étudié l'histoire de tous les châteaux de l'arrière-pays montpelliérain, fait remonter la construction des remparts actuels des Matelles à 1425. À cette date, les Matellois auraient été contraints de bâtir des fortifications avec portes, murs, créneaux et meurtrières, sur l'ordre du Sénéchal de Beaucaire, le représentant du roi chargé de la police, de la justice, des finances et de l'armée, qui leur donnait... trois ans pour achever les travaux. Heureusement, les Matellois ne partaient pas de rien : des fortifications existaient déjà, attestant d'une importance bien antérieure pour ce bourg. Ainsi, les rois, après les seigneurs locaux, considéraient que les Matelles avaient une importance capitale.

Capitale, les Matelles l'étaient déjà en effet depuis deux siècles dans ce qu'un autre historien, Rouquette, appelle « la République de Montferrand » : *« Il y avait dans le diocèse de Maguelone une petite république (communitas, universitas) ayant ses libertés et ses franchises, élisant ses syndics avec leurs conseillers tous les deux ans, et groupant dans un même intérêt au moins une douzaine de paroisses. À peu de choses près, cette république comprenait le canton actuel des Matelles, excepté Murles, Prades, Saint Bauzille de Montmel et Vailhauquès. Il faut y ajouter Viols, actuellement du canton de Saint Martin de Londres. »*

Ainsi, depuis 1276, date de la fondation de cette « république » du Val de Montferrand grâce aux chartes et franchises accordées par l'Évêque de Maguelone, comte de Melgueil (Maugio) et de Montferrand, la paroisse des Matelles jouait un rôle prépondérant, faisant office de préfecture à l'abri de ses solides remparts et recevant le parlement de la république quand les représentants élus des communautés se réunissaient.

Et cela dura longtemps : en 1468, presque deux siècles après la fondation de la république, sur 81 électeurs participant à l'assemblée chargée de désigner les syndics de la communauté du Val de Montferrand, 21 venaient des Matelles. L'assemblée se réunissait dans l'église et la paroisse des Matelles pouvait être considérée comme le centre politique de la communauté.

Capitale économique aussi, les Matelles le furent : une lettre royale du 20 septembre 1340 accorde aux habitants l'autorisation d'y tenir un marché le jeudi de chaque semaine et deux foires dans l'année. [Bien située \(?\) en plaine, facilement accessible aux chariots à hippomobiles et voitures à bras, les marchés et foires des Matelles eurent un grand retentissement. \(phrase à revoir\)](#)

En revanche, personne ne sait si les Matelles étaient une station balnéaire de renom lorsque, il y a 120 millions d'années, la mer qui recouvrait la région du Pic Saint Loup jusqu'aux Cévennes commença à se retirer. Ce qu'on sait depuis une vingtaine d'années, c'est que les dinosaures y venaient en grand nombre et que les lagunes peu profondes qui s'étaient formées aux Matelles leur convenaient pour pondre. Les fossiles qu'on y a trouvés le prouvent.

Beaucoup, beaucoup plus tard, les environs des Matelles constituèrent aussi un important lieu de rassemblements humains, aux différentes époques de la préhistoire : hommes de Neandertal et de Cromagnon, puis hommes du néolithique s'y succédèrent en nombre, y fondèrent des communautés, des nécropoles, des ateliers et des habitats. C'est aussi cette richesse qui fait de cette commune le centre de gravité préhistorique de la Communauté de communes du pic Saint Loup dont l'un des projets est de faire du musée des Matelles l'un de ses centres d'intérêt. (Voir page 2)

### **Le Canton des Matelles**

Le Canton des Matelles, quatrième de l'Hérault, a été créé en 1790. Il comprend Saint Mathieu de Trévières, Sainte Croix de Quintillargues, Saint Bauzille de Montmel, Saint Jean de Cuculles, le Triadou, Cazevieille, Saint Vincent de Bartbeyrargues, Prades, Saint Clément de Rivière, Saint Gély du Fesc, Vailhauquès, Murles, Combaillaux et les Matelles. Une seule d'entre elles, Prades, ne fait pas partie de la CCPSL et quatre n'y sont pas : Assas, Fontanès, Guzargues et Teyran.

### **Jeunesses turbulentes**

Saint Gély du Fesc a Georges Brassens, les Matelles Albertine Sarrazin. L'auteur de *La Cavale* puis de *L'Astragale* publiés en 1965, puis, un an plus tard, de *La Traversière* avait choisi de vivre dans un vieux mas des Matelles, l'Oratoire retapé par ses soins et ceux de son mari, Julien. Dans une lettre écrite à un ami journaliste, Albertine écrit : « *Oui, il y a des cigales à l'Oratoire. Et même beaucoup plus concentrées qu'il est normal dans ces régions. Vous tapez du pied et il s'en envole du haut en bas des murs et des arbres. On ramasse à la pelle, au pied des marronniers, les carcasses des nymphes plébéiennes, à la saison... Et ça m'ennuie quoique j'aime leur stridule parce que ça me bouffe mes racines!* ». Hélas, l'écrivaine mourra en 1967 d'une erreur médicale, sur le bloc d'une clinique de Montpellier alors qu'elle subissait une intervention bénigne, conséquence indirecte d'une vie tumultueuse. Cette vie tumultueuse a, aux Matelles, une résonance particulière. En effet, la jeune femme a rédigé ses deux premiers romans en prison. Précoce pour subir – elle est violée à 10 ans par un membre de sa famille adoptive –, pour écrire – elle rédige son journal dès 14 ans –, elle l'est aussi pour se révolter : elle est en éducation surveillée au Bon Pasteur à Marseille lorsqu'elle s'évade le jour de l'oral du baccalauréat pour se rendre à Paris. En 1953, un hold-up manqué l'enverra à Fresnes puis à la prison-école de Doullens. C'est en s'évadant de cette prison, en 1957, en sautant d'un rempart de dix mètres, qu'Albertine se casse l'astragale.

Dix ans après, savait-elle, lorsque la littérature, la célébrité et la paix de l'Oratoire eurent quelque peu apaisé sa révolte qu'à deux pas de là aux Matelles, à Notre-Dame-des-Champs, d'autres jeunesses tumultueuses avaient été enfermées dans une autre prison-école ?

Fondée par le Père Soulas en 1851, la « colonie pénitentiaire agricole » : la Centrale de Nîmes y envoyait une centaine de jeunes malmenés par la vie et condamnés à une double peine : la pauvreté qui pousse aux chapardages et à l'insoumission, la prison « éducative » qui les maintenait au bagne jusqu'à leur majorité. Dans l'impossibilité d'assurer la discipline et d'éviter les évasions, le Père Soulas transféra cette charge au domaine de Montlobre à Vailhauquès (voir notre numéro 4). Mais les Matelles gardent encore aujourd'hui la mémoire de cette triste période.

Le Père Soulas et Albertine Sarrazin sont tous deux enterrés aux Matelles.